



Chers parents, chers adhérents,

Compte tenu de l'évolution du droit français, la responsabilité des associations et de leurs dirigeants est de plus en plus souvent engagée. En conséquence, nous sommes contraints de procéder à des formalités administratives afin de garantir les droits de notre encadrement et la pérennité du club.

Nous vous prions, pour cette raison, de trouver ci-joint les documents à nous remettre pour inscrire vos enfants au club :

- la fiche d'inscription ;
- la fiche d'autorisation parentale dûment renseignée et signée ;

Merci de bien vouloir cocher la ou les cases concernée(s), de rayer le(s) paragraphe(s) inutile(s), et de bien prendre connaissance de tous les avertissements indiqués.

Vous y trouverez la liste des documents à nous remettre. Sans la totalité de ces pièces, nous ne pourrons pas valider l'inscription au club. Les personnes habilitées à recevoir ces documents sont les membres du bureau : Frédéric Millien (président), Jean-Noël Roussier (vice-président), Anne-Hélène Le Guen (Secrétaire) ou Ronan Champagnat (trésorier).

Dans un souci d'une meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé par vous, en votre qualité de parent(s) ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé. Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents.

Nous vous signalons qu'en cas de refus de votre part de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner au lieu de rendez-vous habituel (soit l'entrée du gymnase ou la piste d'Aytré) pour les séances d'entraînements et/ou le lieu de départ pour les diverses sorties et à venir le rechercher au même endroit à la fin de celles-ci. A ces occasions, en cas de retards répétés de votre part contraignant les responsables du club à prendre à leur charge la garde du mineur en dehors des horaires prévus, des sanctions pourront être prises par les dirigeants pouvant aller jusqu'à l'exclusion dudit mineur.

Vous remerciant de votre aide.

Le Président
Frédéric Millien

info-club@roller-club-course-aytre.fr
06 07 38 22 99

/

Boîte aux Lettres
30 A, avenue Edmond Grasset
17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>





FICHE DE RENSEIGNEMENTS (Saison sportive 2025/2026)

NOM Prénom

Date de naissance : Sexe : Homme Femme

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° tél : /

Courriel (obligatoire pour recevoir la licence, merci d'écrire en majuscules) :

Personnes à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom

Tél. :

Nom : Prénom

Tél. :

Licence à jour :

Les renouvellements de licences devront être effectués avant le 31 aout de la nouvelle année sportive. Sans cela vous n'êtes plus assurés au titre de la pratique du Roller au sein du RC²A et nous ne pourrons plus vous accueillir aux entraînements.

Veuillez cocher pour indiquer que vous prenez acte de cette information :

Veuillez cocher cette case si vous souhaitez bénéficier de la double inscription avec le Roch'Roller :

Boîte aux Lettres
30 A, avenue Edmond Grasset
17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>





Licence / Assurance / Cotisation

Licence : la licence est une affiliation à la Fédération Française de Roller Sports (FFRS) obligatoire et individuelle pour tous les membres du club. Elle comprend une assurance (*Garanties de base individuelle accident « dommages corporels »*) dont vous pouvez obtenir les détails auprès d'un responsable du club. Des *garanties complémentaires « capital décès, capital invalidité et indemnité journalière »*, qui vous sont proposées par la FFRS, peuvent être souscrites en plus.

Cotisation : la cotisation au club est une adhésion *annuelle*. Elle vous permet de bénéficier de l'ensemble des services de l'association, de participer à la vie de l'association et de bénéficier de certains avantages lors d'événements. L'inscription au club est valable du mois de septembre au mois de juin. Détail dans le règlement intérieur de l'association.

Tarifs (licence et cotisation inclus)

	Tarif année entière	Tarif « mi-année » (arrivée en janvier)
Enfants	140 €	95 €
Etudiants	125 €	85 €
Adultes	150 €	100 €
Location rollers	50 €	-

- Tarif famille : réduction de 35 € pour le second membre, réduction de 50 € pour le troisième membre et les suivants
- Inscription groupée « Roller Club Course Aytré » + « Roch'Roller » : +10€

Règlement par chèque ou virement bancaire (voir paragraphe « pièces à fournir pour l'inscription »). Des aménagements de délai sont possibles, n'hésitez pas à vous rapprocher du président ou du trésorier du club.

Les familles bénéficiaires des allocations « **rentrée scolaire** », « **éducation de l'enfant handicapé** » ou « **adultes handicapés** » bénéficient d'une réduction de 50 € en nous donnant le code « **Pass'Sport** » qu'elles recevront par mail fin Août (dans ce cas on ne pourra pas anticiper l'inscription).



Horaires et lieux de pratique : Rentrée samedi 13 Septembre

Enfants débutant (école de patinage enfant) : 9h30 – 11h Gymnase Alstom

Boîte aux Lettres
30 A, avenue Edmond Grasset
17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>



RC2A

ROLLER CLUB COURSE AYTRE

(Rue de la Paix, Aytré)

Adultes débutant (école de patinage adulte) : 11h – 12h30 Gymnase Alstom / Plateau Multisport
(Rue de la Paix / Rue des Pâquerettes, Aytré)

Entrainements course : 14h – 17h30
Gymnase Alstom / Plateau Multisport
(Rue de la Paix / Rue des Pâquerettes, Aytré)

Pièces à fournir pour l'inscription :

- une photo d'identité (**obligatoire**), par courriel à info-club@roller-club-course-aytre.fr;
- la fiche d'inscription dûment renseignée et signée ;
- les fiches d'autorisation parentale dûment renseignées et signées ;
- **Majeurs** :
un certificat médical de moins de trois ans avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** » **ET** l'attestation de questionnaire santé
OU certificat médical de moins de trois mois avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** »
- **Mineurs** : questionnaire de santé « **Mineur** » avec toutes les lignes à « **NON** » **OU** un certificat médical de moins de trois mois avec la mention « **Apte à la pratique du roller de vitesse EN COMPETITION** »

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR - ATTESTATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur/Madame [Prénom NOM].....en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM]atteste avoir renseigné le questionnaire de santé du sportif mineur et avoir répondu par la négative à des questions.

Date et signature du représentant légal :

- Un ou plusieurs chèques de règlement à l'ordre du « Roller Club Course Aytré » ou un virement bancaire (IBAN : FR76 1551 9390 7200 0212 7760 170 / BIC CMCIFR2A).

Pour nous simplifier la gestion, merci d'indiquer au dos des chèques ou dans le champ du virement le motif (adhésion, déplacement, location, etc.) et l'adhérent correspondant.

RAPPEL : sans la totalité des pièces à fournir, nous ne pourrons pas valider l'inscription au club

info-club@roller-club-course-aytre.fr / tresorier@roller-club-course-aytre.fr
Président : Frédéric Millien – 06.07.38.22.99

Boîte aux Lettres
30 A, avenue Edmond Grasset
17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>



RC2A
ROLLER CLUB COURSE AYTRE
AUTORISATION PARENTALE (1/2)



Roller Club Course Aytré

Je (nous) soussigné(s)

Parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de

Cochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, et rayez le ou les paragraphes inutiles.

Autorisations de rentrer seul vers le domicile :

Adresse du domicile vers lequel le mineur est autorisé à rentrer seul :

Numéro, Rue :

Code postal :

Commune :

- Lorsqu'il participe aux entraînements du club, J'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et la Salle de sport habituelle.

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

- Au cours de toute sortie du club, J'autorise mon enfant à quitter le groupe dont il fait partie pour retourner seul au domicile mentionné ci-dessus, au plus tôt vingt (20) minutes avant l'heure prévue de fin de sortie et à condition que le groupe se situe à ce moment sur le territoire de la commune dudit domicile.

Je déclare avoir pris connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours dudit trajet

Rayez le paragraphe suivant si vous avez autorisé votre enfant à faire des trajets seuls.

Refus d'autorisation de rentrer seul vers le domicile :

- Je n'autorise pas mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et la salle habituelle lorsqu'il participe aux entraînements et aux diverses sorties.

En conséquence, je m'engage à assurer moi-même l'encadrement dudit mineur à ces occasions. Si exceptionnellement une modification de cette situation devait intervenir, je m'engage à faire parvenir antérieurement un écrit à l'encadrement faisant état de cette modification temporaire.

Rayez le paragraphe « Autorisations de rentrer seul » si vous n'autorisez pas votre enfant à faire les trajets

Fait à le

Signature du Premier Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

Signature du Second Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

AUTORISATION PARENTALE (2/2)

Boîte aux Lettres
 30 A, avenue Edmond Grasset
 17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>





Je (nous) soussigné(s)

Parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de

Cochez la ou les cases correspondantes ci-dessous, et rayez le ou les paragraphes inutiles.

Décharge parentale de soins :

- Autorise tout responsable du Roller Club Course d'Aytré à faire dispenser les soins nécessaires et à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une hospitalisation d'urgence.
- N'autorise pas les dirigeants de la section à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.

Droit à l'image :

- Donne mon accord pour que l'enfant soit pris en photo lors de manifestations ainsi qu'à la publication de ces photographies dans la presse ou dans tout autre but non-commercial lié directement aux manifestations en question, et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.
- Ne donne pas mon accord pour que l'enfant soit pris en photo lors de manifestations ni à la publication de ces photographies dans la presse ou dans tout autre but non-commercial lié directement aux manifestations en question.

Ponctualité et responsabilité :

- Je m'engage à venir chercher mon(mes) enfant(s) en respectant les horaires de fin d'entraînement.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'association.
- Je dois m'assurer qu'il y a un adulte responsable de l'association sur le lieu de pratique avant d'y laisser mon enfant.
- Les enfants ne sont sous la responsabilité du club que durant leur entraînement.

Fait à le

Signature du Premier Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

Signature du Second Responsable Légal

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal Signature :

/

Boîte aux Lettres
30 A, avenue Edmond Grasset
17 440 AYTRÉ
info-club@roller-club-course-aytre.fr
<http://roller-club-course-aytre.fr>

